



Municipalité de Tadoussac

LA JOURNÉE PORTE OUVERTE AU CENTRE DES LOISIRS, UN SUCCÈS !



Le samedi 17 novembre à 14h un grand nombre de citoyens sont venus à la journée porte ouverte au Centre des loisirs de Tadoussac. Cet événement a été l'occasion pour la municipalité de dévoiler au grand public le résultat des travaux qui ont débuté en février dernier. Ce projet comprend la restauration et la rénovation du sous-sol du centre des loisirs, la relocalisation de la maison des jeunes ainsi que la construction du Centre de la Petite Enfance La Giroflée Inc.

L'évènement a débuté avec la prise de parole des partenaires financiers du projet. S'en est suivi une visite des différents locaux ; le centre communautaire, la maison des jeunes et le CPE La Giroflée de Tadoussac. Suite à ces visites, plusieurs citoyens (es) nous ont fait part de leur appréciation des travaux réalisés.

Il était fondamental pour la municipalité et ses partenaires de partager cette belle réalisation avec les citoyens (es) de Tadoussac. Nous espérons que vous saurez vous approprier ces lieux.

Merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés pour l'occasion!

MÉMOS

LES COMMUNICATIONS MUNICIPALES FONT PEAU NEUVE!

Peut-être l'avez-vous déjà remarqué? Depuis quelques semaines, les communications municipales telles que les avis publics et les activités du Centre des loisirs sont réalisées de façons plus dynamiques et uniformes.

Ce changement s'inscrit dans la démarche continue d'améliorer nos communications avec nos citoyens. Nous travaillons avec le souci sincère de vous transmettre l'information nécessaire de la manière la plus pertinente et attrayante possible. En voici quelques exemples publiés dernièrement:



STOP OU ENCORE ?

Chaque hiver la municipalité retire certains panneaux d'arrêt dans le village. Vous avez pu remarquer que les deux panneaux se trouvant sur la rue des Forgerons sont mis en place du 1^{er} mai au 1^{er} novembre de chaque année ainsi que ceux qui se retrouvent sur le coin des rue Bord-de-l' Eau et Pionniers (coin de la Caisse populaire).

Concernant ceux situés sur la rue des Pionniers au coin de la rue Bord-de-l' Eau, comme nous nous trouvons au cœur du village et que nous sommes sur le chemin des écoliers, le conseil municipal a décidé de conserver les deux panneaux d'arrêt afin d'assurer la sécurité des élèves et de ralentir la vitesse des véhicules et ainsi éliminer toute ambiguïté qui pourrait survenir.

Les panneaux sur les intersections des rues des Pionniers et Bord-de-l' Eau ainsi que celui situé de l'autre côté sur la rue des Pionniers seront remis le lundi, 3 décembre 2018 et ce indéfiniment.

Merci de votre grande collaboration! Conduisez prudemment.

PRÉCISION SUR L'AVIS PUBLIC DU 20 NOVEMBRE DERNIER DISTRIBUÉ DANS VOS CASIERS POSTAUX



Cet avis sert à mettre à jour la liste des résidences utilisées à des fins de location à court terme, la capacité des restaurants, bars et brasserie. Les commerçants sont tenus de nous retourner le formulaire dûment rempli d'ici le 11 janvier 2019.

Prenez note que la location de chambre pour de longues périodes à des travailleurs ou à des colataires n'est pas visée par cet avis.

Les citoyens qui possèdent des chiens et des chats doivent aussi remplir ce formulaire, tout comme les propriétaires de spa et de piscine.

Vous pouvez vous procurer le formulaire au bureau municipal.

MERCI DE VOTRE GRANDE COLLABORATION



1ER DÉCEMBRE PROGRAMMATION

Guignolée des pompiers

AU COIN DES RUES BORD-DE-L'EAU ET PIONNIERS | DE 10H00 À 14H00

Les pompiers recueilleront vos dons en argent, aliments non périssables et jouets.

Les Domimoiselles

1 DÉCEMBRE | PAVÉ DE L'ÉGLISE | DE 12H00 À 13H00

Les Domimoiselles, dirigées par Mme Sorraya Brisson, chanteront Noël

Parade du Père Noël

1 DÉCEMBRE | DÉPART SUR LE PAVÉ DE L'ÉGLISE | 13H00

Le Père Noël marchera jusqu'au centre des loisirs suivi des Domimoiselles et arrivé sur place, il accueillera vos enfants sur la chaise du Père Noël.

**CENTRE DES
LOISIRS
TADOUSSAC**

CENTRE DES LOISIRS HORAIRE D'HIVER

Lundi 9h00 à 17h00

Mardi 9h00 à 17h00

Mercredi 9h00 à 21h00

Jeudi 9h00 à 21h00

Vendredi 9h00 à 22h00

Samedi 9h00 à 22h00

Dimanche 9h00 à 17h00

Horaire en vigueur dès
cette semaine.

Marché de Noël de Tadoussac

**CENTRE DES LOISIRS
1 ET 2 DÉCEMBRE
SAMEDI ET DIMANCHE
DE 10 H À 16 H 30**

| SAMEDI 1 ^{er} DÉCEMBRE | | DIMANCHE 2 DÉCEMBRE | |
|---------------------------------|---|---------------------|---|
| 10 h | Ouverture du Marché | 10 h | Ouverture du Marché |
| 12 h | Dîner 10 \$ adulte, 7 \$ pour les 5 à 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans | 12 h | Dîner 10 \$ adulte, 7 \$ pour les 5 à 12 ans et gratuit pour les moins de 5 ans |
| 14 h | Atelier bricolage pour les jeunes de 6 à 12 ans | 14 h | Conte pour les jeunes 6 à 12 ans |
| 15 h | Prestation du chœur « Les Gens de mon pays » | 16 h 30 | Fermeture du Marché |
| 16 h 30 | Fermeture du marché | | |

facebook.com/MarcheDeNoeldeTadoussac

AUX NOUVELLES

Les Fleurons du Québec, Tadoussac s'illustre !

Le 15 novembre dernier a lieu l'exposition annuelle de la fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (expo FIHOQ). Lors de ce rassemblement, l'Association des Fleurons du Québec a dévoilé le résultat de sa classification pour une treizième année. Tadoussac s'est mérité un quatrième fleuron, soit une reconnaissance pour son embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines pris en compte. Nous tenons à souligner le travail de madame Sandra Caissy qui s'est investie avec tout son talent pour l'embellissement de Tadoussac.



La prochaine évaluation aura lieu dans 3 ans. Est-ce que Tadoussac peut viser les 5 fleurons ? Possible, mais cet objectif nécessite l'implication de toute une communauté seulement 8 municipalités sur 351 ont atteint ce niveau au Québec !

Sur la photo Charles Breton avec monsieur Gaston Arcand maire de Deschambault-Grondines et président des Fleurons du Québec.



RETOUR SUR LA JOURNÉE DE TRAVAIL SUR L'ENJEU DE LA MAIN D'ŒUVRE À TADOUSSAC

Le 24 octobre dernier, 46 participants de plus d'une trentaine d'entreprises de Tadoussac se sont rendus à l'Hôtel Tadoussac pour participer à la journée de travail sur l'enjeu de la main d'œuvre.

Cette journée avait comme ambitieux objectifs de se doter d'un plan d'action réaliste pour mettre des solutions en place afin de renverser la tendance de la pénurie de la main d'œuvre à Tadoussac. La programmation de la journée du 24 octobre a donc été réfléchi en gardant constamment cet objectif en tête. De plus, la municipalité souhaitait donner l'espace nécessaire à tous les promoteurs de Tadoussac pour s'exprimer sur l'enjeu de la main d'œuvre. La volonté de l'audience a donc été sondée pour créer un comité de cette nature.

Parmi les promoteurs présents, plus d'une dizaine de personnes présente ont manifesté leur intérêt à travailler sur ce chantier. Nous avons donc créé une table de travail sur l'enjeu de la main.

La journée du 24 octobre 2018 fût un succès grâce à la participation des promoteurs de Tadoussac et de la contribution de la MRC HCN, Emploi-Québec, l'Hôtel Tadoussac ainsi que la Municipalité du Village de Tadoussac.

Le travail ne fait que commencer mais nous pouvons déjà affirmer que nous sommes sur la bonne voie!



CONSEIL DE PRÉVENTION



Avec la venue du temps des Fêtes, quelques consignes s'imposent



Si vous tenez absolument au sapin naturel, il faut toujours garder son pied humide. Ajoutez de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières féeriques qui l'ornent, car elles dégagent aussi de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur?

Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison! Et éteignez-le toujours avant d'aller au lit! Maintenant, observez le branchement de l'arbre. On constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires dans le temps des Fêtes comme le sapin, les décorations, etc. Il est toujours bon d'avoir une barre d'alimentation sécuritaire et laissée bien en vue. Débarrassez-vous de la vieille rallonge qu'on fait courir sous le tapis!



L'hiver peut être une saison charmante si on la prend du bon côté. Il faut toutefois être prudent, même en ces temps frisquets. Beaucoup l'oublie. D'abord, vos fenêtres sont-elles en état de s'ouvrir? Souvent, lorsqu'il fait froid, les fenêtres gèlent et il est difficile de les ouvrir. Et vos balcons, les grandes accumulations de neige, c'est joli, mais seulement dans la cour.

Le balcon doit rester dégagé : ainsi, vous pourrez sortir rapidement si un feu se déclare chez vous. Plusieurs tolèrent qu'un beau tas de neige obstrue la sortie. **TOLÉRANCE ZÉRO!** Dégagez vos sorties d'urgence.



Que c'est confortable de se blottir près du feu. Où mettez-vous les cendres, quand ce dernier est éteint? On place les cendres dans un contenant métallique, à fond surélevé, et on les met dehors, loin de toutes parois combustibles. Les cendres peuvent rester chaudes durant plus de 3 jours!!!

Pour une protection parfaite, munissez-vous d'un **détecteur de monoxyde de carbone**. C'est un gaz inodore, incolore, sans saveur et **toxique**. Si votre cheminée devait présenter un problème d'évacuation, vous ne vous rendriez même pas compte que vous vous intoxiquez! **Seul ce détecteur peut vous sauver la vie!**

Enfin, je profite de cette chronique pour vous souhaiter, en mon nom personnel ainsi que celui de votre service incendie, un **JOYEUX TEMPS DES FÊTES** à tous et à toutes!



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ VILLAGE DE TADOUSSAC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
directrice générale de la susdite municipalité, **QUE :**

Avis de promulgation **RÈGLEMENT NO 252-2**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Marie-Claude Guérin, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la Municipalité du Village de Tadoussac, de ce qui suit :

QUE le conseil municipal a adopté le règlement n° 252-2 lors de la séance régulière du 09 juillet 2018;

RÈGLEMENT NO 252-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 252 RELATIF AU LOTISSEMENT AFIN DE MODIFIER LES CONDITIONS PRÉALABLES À L'APPROBATION D'UNE OPÉRATION CADASTRALE QUANT AUX FRAIS DE PARCS

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi:

QUE toute personne intéressée à prendre connaissance de ce règlement peut le faire en se présentant au bureau municipal situé au 162, rue des Jésuites, à Tadoussac, du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h et les vendredis, de 8 h à 12 h.

DONNÉ À TADOUSSAC CE 28 NOVEMBRE 2018

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus le 28 novembre 2018 aux endroits désignés par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour du mois de novembre 2018.

POINTS SAILLANTS

RÉUNION RÉGULIÈRE 12 NOVEMBRE 2018

5 personnes ont assisté à la rencontre du conseil.

Administration générale :

- Avis de motion : Règlement 335-2 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Tadoussac;
- Dépôt de projet : Règlement 335-2 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité de Tadoussac;
- Avis de motion : règlement 269-6 relatif au traitement des élus (es);
- Dépôt de projet : règlement 269-6 relatif au traitement des élus (es);
- Avis de motion : règlement no 372 déléguant le pouvoir de former un comité de sélection (appel d'offres);
- Dépôt de projet : règlement no 372 déléguant le pouvoir de former un comité de sélection (appel d'offres);
- Dépôt de projet : règlement no352-1 Règlement modifiant le règlement 352 sur les rejets dans les réseaux d'égouts;
- Avis de motion : règlement no 368 concernant un règlement d'emprunt de 5 530 714.00\$; pour la réalisation du projet d'aménagement « Destination Tadoussac »;
- Dépôt de projet : règlement no 368 concernant un règlement d'emprunt de 5 530 714.00 \$ pour la réalisation du projet d'aménagement « Destination Tadoussac »;
- Droit supplétif (résolution 2005-0008);
- Nomination pro-maire
- Dépôt d'une demande d'aide financière - Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP) Volet 1 : soutien aux municipalités pour la réalisation des analyses de vulnérabilité.

Gestion financière:

- Compte à payer;
- Paiement de facture, AGORA;
- Politique de soutien aux services de garde en milieu familial reconnus (paiement);
- Journée de la main d'œuvre (frais);
- Paiement de facture, Firme Génie civil, expertise, parasismique. R&D;

- Paiement de facture, Firme Les Consultants Filion, Hansen & Ass. Inc, Étalonnage des débitmètres d'eau potable;
- Paiement de facture, Firme Les Consultants Filion, Hansen & Ass. Inc, Calibration des pompes d'égout et mesures complémentaires de débit;
- Analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable (appel d'offres sur invitation) et le paiement des honoraires Les Consultants Filion, Hansen et Ass. Inc.;
- Cotisation de l'Association des plus beaux villages du Québec.

Ressources humaines :

- Politique sur la violence et le harcèlement en milieu de travail;
- Antécédents judiciaires pour le personnel du camp de jour (nomination).

Aménagement du territoire et urbanisme :

- Dossiers CCU;
- Avis de motion : règlement de citation no 2018-1 venant citer l'immeuble patrimonial situé au 145, rue du bateau-passeur;
- Adoption du règlement no 253-44 règlement modifiant le règlement 253 relatif au zonage et au cahier des spécifications afin de modifier les classes d'usages permises dans la zone 22-H.

Sécurité publique et civile :

- Formation du comité de sécurité civile.

Infrastructure et équipement

- Panneau d'arrêt sur rue des Pionniers coin rue Bord-de-l'Eau;
- Demande d'aide, volet 1 offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec;
- Soumission : Recommandation installation de débitmètre pour les pompes au dégrilleur – Turcotte 1989 Inc.;
- Mandat à la firme Environnement CA (dossier eau usée).

Loisirs, culture et vie communautaire:

- Piste de ski de fond, saison 2018-2019. (4 500\$)

RÉUNION SPÉCIALE 19 NOVEMBRE

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Administration générale

3.1 Adoption du règlement no 372 déléguant le pouvoir de former un comité de sélection (appel d'offres);

3.2 Adoption du règlement no 368 concernant un règlement d'emprunt de 5 530 714.00\$ pour la réalisation du projet d'aménagement « Destination Tadoussac »;

4. Questions du public

LE MAUVAIS TEMPS EN DÉFAVEUR DE L'ESCALE DU SILVERWIND

L'Escale du navire de croisière internationale le Silverwind de la compagnie Silversea Cruises Line était prévue le 28 octobre à Tadoussac dès 8h30. L'arrêt de ce navire à Tadoussac était une première pour Escale Tadoussac Haute-Côte-Nord. En plus d'être une primeur dans notre village, l'arrêt de ce navire de 298 passagers était une preuve de la réputation certaine que Tadoussac a réussi à se faire au sein de l'industrie des croisières internationales. En effet, le Silverwind est un bateau de croisière internationale convoité par nombre de Port d'Escale à travers le monde entier.

Le dimanche 28 octobre, l'équipe de l'Escale Tadoussac Haute-Côte-Nord était aux aguets. Posté au quai de Tadoussac dès 6h30 du matin, les membres de l'équipe présents envisageaient déjà le pire. Le verglas, les forts vents, le froid et la mer en fugue laissaient présager que le sort jouait contre l'escale. À 8h, la chef d'escale eu la confirmation que l'arrêt prévue à Tadoussac était annulée en

raison de la mauvaise température.

L'équipe d'Escale Tadoussac Haute-Côte-Nord tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin à l'organisation de l'accueil du Silverwind.

Notre calendrier de réservation pour 2019 nous permet d'être optimiste pour le future des croisières internationales à Tadoussac. En effet, plusieurs escales sont déjà programmées pour les trois prochaines années. Le positionnement de Tadoussac comme destination internationale pour les croisières de luxe porte ses fruits!



Andréanne Jean
Responsable d'Escale
Tadoussac Haute-Côte-Nord



Municipalité de Tadoussac



BIBLIOTHÈQUE
(Horaire d'hiver)

MARDI ET VENDREDI

18 h à 20 h

POINT DE SERVICE

DU CLSC

HORAIRE

OUVERT LE LUNDI

DE 8H30 À 11H30

URGENCE
VOIRIE

418-235-4446 poste 3

INFO-SANTÉ

811